

**FORUM
des
PARTENAIRES**

Thème 4

MAITRISE DU DEVELOPPEMENT

Jacques CHARMES - ORSTOM

Rigobert MBALLA-OWONO - ISH, Cameroun

Christian COMELIAU - IUED, Genève

Forum des Partenaires

9 - 10 - 11 - septembre 1991



INTRODUCTION

C'est paradoxalement au moment où les marges de manoeuvre paraissent les plus étroites, en raison du poids des contraintes externes et de la primauté de l'économique, qu'il devient souhaitable et nécessaire, et en définitive possible, de revenir à certaines idées de base, fondamentales pour la maîtrise du développement : des évidences que la poursuite d'une croissance purement matérielle de la production avait eu tendance à faire oublier et que le goût amer des solutions actuellement préconisées fait redécouvrir. L'homme est bien la fin du développement, avant d'en être le moyen. Et le nouveau regain pour le développement humain ne vient-il pas illustrer le fait que l'homme ne doit plus être conçu comme ce simple instrument auquel l'avaient réduit des théories du capital humain et du développement économique, soucieuses d'analyses en termes de coût et d'efficacité ?

Et si la plupart des recherches, en Sciences Sociales notamment, sont aujourd'hui fortement influencées, imprégnées et orientées par le contexte de l'ajustement structurel, elles n'en sont pas obligatoirement dépendantes. On ne peut ignorer ce contexte, on ne peut pas non plus en faire abstraction, même à titre d'hypothèse, mais cette caractéristique même, fait qu'il est plus que jamais nécessaire d'étudier et de comprendre les tendances lourdes des économies africaines, au regard desquelles la phase actuelle de l'ajustement structurel n'est, en fin de compte,

qu'un épisode conjoncturel (mais aux effets particulièrement déterminants).

C'est pourquoi il convient que la recherche en partenariat, dans le domaine des Sciences Sociales notamment, ne laisse pas le champ libre aux seules problématiques conçues par et pour ce cadre. Et, tout en s'insérant dans ce mouvement dont il serait vain de penser qu'on peut s'en isoler, la recherche en partenariat doit pouvoir lui imprimer des orientations originales, particulièrement en ce qui concerne les modalités du changement économique et social, et aussi l'importance et le rôle que peuvent jouer la diversité des cultures et des patrimoines culturels, le pluralisme politique et la démocratie.

On examinera tout d'abord le contexte obligé de toute problématique pour la maîtrise du développement aujourd'hui en Afrique au sud du Sahara : les Programmes d'Ajustement Structurel.

On présentera ensuite les grandes orientations des programmes de recherche internationaux et le déterminisme qui en résulte pour les recherches nationales, avant d'indiquer quelles pourraient être les orientations d'une recherche compréhensive en partenariat. On examinera en fin de compte quelques obstacles que devra nécessairement lever cette recherche en partenariat pour devenir effective et efficace.

I - L'INCONTOURNABLE CONTEXTE DE TOUTE RECHERCHE SUR LA MAITRISE DU DEVELOPPEMENT : LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Pour la plupart des pays africains, la maîtrise du développement ne peut plus se concevoir aujourd'hui en dehors du contexte de l'ajustement. Afin de venir à bout de l'endettement et de donner un coup d'arrêt à la

désindustrialisation et à la montée inexorable du chômage et du sous emploi, les gouvernements ont été amenés à remettre en question, de façon drastique, les stratégies et politiques de développement antérieures.



Depuis une dizaine d'années en effet, de plus en plus nombreux ont été les pays à avoir adopté des politiques d'ajustement structurel : celles-ci leur ont été suggérées, proposées ou imposées par les organismes bailleurs de fonds qui en ont fait une condition de leurs prêts ; mais plus récemment, on a pu constater que de telles politiques pouvaient être adoptées "spontanément", sous la pression des faits et notamment la nécessité d'un rétablissement des grands équilibres de l'économie.

Les politiques d'ajustement préconisées par les institutions financières internationales sont fondées sur des prémisses bien connues : croissance tirée par les exportations, priorité à l'ouverture de l'économie et aux biens échangeables. On en connaît les principales mesures : politiques de stabilisation à court terme (rétablissement de l'équilibre des paiements courants, résorption du déficit budgétaire) se traduisant par une contraction de la demande, et programmes d'ajustement à moyen terme visant à stimuler l'offre : vérité des taux de change et des prix, suppression des distorsions mises en place par décision étatique, libéralisation des échanges, réduction de l'emprise du secteur public. L'affectation plus rationnelle et plus productive des ressources publiques est évidemment au centre de ces mesures. Visant à une restriction de la demande intérieure dont les effets se font sentir à court terme, alors que la dynamisation de l'offre ne peut intervenir qu'à plus long terme, la période d'ajustement qui caractérise les programmes est donc une transition, un cap difficile à passer.

Ces mesures et réformes brutalement déflationnistes, des suppressions de protections de cette ampleur, telles qu'aucun pays occidental n' a eu à en mettre en oeuvre aussi rapidement et aussi drastiquement - mais c'est à un tel défi que se trouvent confrontés aujourd'hui les pays de l'Europe de l'Est, et la similitude des situations, des comportements et des réactions devrait inspirer certaines des démarches et réflexions que nous entreprenons - ces mesures donc ne se sont guère accompagnées, jusqu'à une date récente,

d'efforts de compréhension envers les agents économiques concernés, ni d'efforts en vue d'une plus grande participation de leur part, pourtant nécessaires à la réussite des programmes.

Dans un tel contexte de baisse généralisée des niveaux réels de production, le risque est grand que la répartition des revenus et des ressources ne se trouve pas améliorée. Dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, et pour les pays donateurs et les institutions internationales, le coût social des programmes d'ajustement structurel est devenu une préoccupation majeure : des programmes de recherche sont lancés pour tenter de mesurer et de prendre en compte ces coûts sociaux, afin de les prévenir ou, à tout le moins, de les alléger et les circonscrire.

Le coût de l'ajustement, notamment son coût social, semble avoir été plus important que prévu. Les populations pauvres se trouvaient naturellement exposées aux effets des programmes d'ajustement structurel. La suppression des subventions aux produits de première nécessité impliquait que des aides directes soient mises en place pour subvenir aux besoins de ces populations. Mais à ces couches de populations pauvres sont venues s'ajouter des catégories vulnérables, qui vivaient antérieurement dans un équilibre précaire et que l'ajustement a déstabilisées : c'est le cas notamment des salariés ayant subi les conséquences des compressions d'effectifs dans le secteur public.

On a très tôt pris conscience de la dégradation des conditions de vie dans les domaines de la santé et de l'éducation parce que la qualité des services y a rapidement diminué, l'Etat ayant dû restreindre les dépenses budgétaires afférentes. Parallèlement, c'est sur ces deux postes que les ménages ont fait porter leurs propres restrictions budgétaires (encore que cela ne soit parfois qu'apparent puisqu'il peut y avoir report sur des prises en charge traditionnelles aussi coûteuses.



De même, on était conscient que la suppression des subventions aux prix des produits de première nécessité pouvait avoir des conséquences sur le niveau nutritionnel des populations. En réalité, on s'aperçoit que nombre de ces coûts sociaux ont été sous-estimés car l'ajustement est parfois venu amplifier des phénomènes qui avaient commencé à apparaître dans certains pays, sous l'effet de la crise (déscolarisation par exemple), cependant que la prise en charge des chômeurs et migrants ruraux par la communauté familiale élargie jouant un rôle de sécurité sociale communautaire, a parfois été surévaluée, alors que ce phénomène n'était pas pris en compte dans la compréhension des comportements économiques d'accumulation, malgré les effets pervers qu'il joue.

Ainsi la méconnaissance des structures sociales et économiques, et des comportements des groupes sociaux qu'elles supportent, la méconnaissance des évolutions tendancielle de ces structures et comportements, ou de leurs inversions récentes, sont pour beaucoup dans la mauvaise appréciation des effets réels des politiques d'ajustement. Car il faut bien dire qu'à occuper le devant de la scène, les Programmes d'Ajustement Structurel en viennent à faire oublier que tout continue à se

passer en coulisses et que le milieu rural agricole et le secteur informel continuent à représenter l'essentiel pour les sociétés et les économies africaines et à offrir une faible emprise aux mesures mises en oeuvre, même s'ils en subissent les effets négatifs à travers l'impact sur les secteurs sociaux : santé, éducation, mais aussi environnement et culture. Des aspects essentiels du développement humain se trouvent ainsi négligés, l'austérité budgétaire ayant tendance à les faire passer en second rang. Et il convient donc de remettre à l'honneur, dans une perspective plus appliquée, l'analyse des dynamiques locales et des ajustements spontanés. Ainsi le contexte de l'ajustement ne doit pas faire oublier que l'objet de la recherche reste la compréhension des processus de développement, dans toutes leurs dimensions, notamment politique, sociale et humaine, en vue de leur maîtrise. Cette réflexion nous ramène à une conception et une éthique de la recherche qui ne limitent pas celle-ci à la simple analyse du coût social de programmes que l'étroitesse de vue initiale cantonnés dans la poursuite des seuls équilibres économiques et financiers et dans l'utilisation de terminologies techniques et aseptisées pour désigner des réalités ayant pour noms déchéance et pauvreté.

II- LES GRANDES ORIENTATIONS

DES PROGRAMMES INTERNATIONAUX DE RECHERCHE ET LES POSSIBILITES OUVERTES A UNE RECHERCHE EN PARTENARIAT

Dans les années 60 et 70, lorsque prévalait la démarche micro et monographique -seule possible en situation de pénurie de données- la recherche scientifique a occupé une place non négligeable et joué un rôle important pour la compréhension du fonctionnement des sociétés africaines confrontées à la modernisation et à la transition vers l'économie marchande.

Les sécheresses qui ont frappé les régions sahé-liennes, et les crises consécutives aux chocs pé-

troliers et à l'endettement qui s'est ensuivi, ont depuis lors largement contribué à la prédominance d'une perspective macro-économique et macro-sociale, d'autant plus qu'il s'avérait que la transition était accomplie et qu'il ne s'agissait plus d'interpréter les situations en termes de blocages ou de résistance, mais bien en termes de réactions à, et de détermination par des chocs extérieurs massifs. De diffuse qu'elle était, la contrainte externe devenue déterminante rendait nécessaire - et utile - l'analyse macro.



Et à l'égard de cette démarche, les instituts de recherche ayant le développement pour objet, n'ont eu d'autres alternatives que d'appliquer des modèles très formels et abstraits, et finalement inadéquats, à des données de seconde main ou au contraire de s'engager dans des collectes empiriques orientées par les institutions dominantes et les politiques qu'elles soutenaient.

Pourtant on se rend compte aujourd'hui que c'est encore de transition qu'il s'agit : mais une transition qui ne se conçoit plus comme le difficile passage de l'économie de subsistance à l'économie de marché, mais bien en quelque sorte comme un retour de l'économie marchande administrée vers une économie informelle moins dépendante de l'extérieur et de l'Etat. Une régression donc par rapport à l'idée que l'on se fait du progrès, mais une réhabilitation de l'initiative privée et de la réussite individuelle consacrant tout à la fois l'effacement de l'Etat (ce qui n'est pas le moindre des paradoxes en situation de crise) et l'éloignement définitif des formes sociales et économiques traditionnelles : vaste et intéressant programme pour une sociologie et une anthropologie du développement et du changement social qui se cherchent et se donnent actuellement de nouvelles perspectives. De même, au moment où dans les diverses disciplines, la démarche institutionnaliste -qui considère comme primordial le rôle des institutions et des dispositifs de développement- semble revenir en force, l'interventionnisme de l'Etat en période de prospérité et son désengagement en période de crise, la privatisation des risques et leur prise en charge ou non par les solidarités familiales, sociales, religieuses, traditionnelles ou néo-traditionnelles, offrent des sujets de réflexion particulièrement pertinents dans la période actuelle.

Au cours des deux premières décennies du développement qui ont succédé aux indépendances, les chercheurs du Nord -d'abord

les seuls à occuper le terrain- ont progressivement cédé la place (sans toujours avoir été responsables de la formation de leurs remplaçants) à des chercheurs nationaux dont le poids a atteint un niveau critique lorsque précisément les modalités et les objectifs de la recherche ont changé, pour les raisons qui viennent d'être exposées, et alors même que l'on commençait à juger excessifs le poids du secteur public et le nombre de fonctionnaires. Ainsi, lorsque au début de la 3ème décennie du développement, les termes du problème posé à la recherche changent, une génération de chercheurs nationaux se trouve prise à contrepied et sa technicité peut sembler être devenue obsolète, d'autant plus qu'aucune formation continue digne de ce nom n'avait été mise en place et que les formations initiales laissaient à désirer. Et il faut bien reconnaître que les grands programmes internationaux ont donné l'occasion aux chercheurs du Nord de reconquérir des positions qu'ils avaient perdues, tout en recherchant leurs interlocuteurs et leurs partenaires nationaux dans les administrations et les institutions de développement plutôt que dans les organismes nationaux de recherche, marginalisés sauf exception. Dans une large mesure, cette situation n'est pas loin d'aboutir à une impasse qui offre des opportunités au développement d'une recherche en partenariat dont il s'agit ici de trouver les nouvelles règles du jeu.

Sans parler des recherches sur l'environnement, la maîtrise de la sécurité alimentaire et la santé pour tous, qui sont traitées par ailleurs, il est incontestable que la dernière décennie a été marquée par le poids déterminant des programmes financés par et pour la Banque Mondiale - et aux frais des Etats car, on l'oublie trop souvent, il s'agit de financements sur prêts. Ces programmes ont largement dépassé les actions entreprises par les institutions spécialisées des Nations Unies ou les grandes agences d'aide bilatérales (US Aid notamment).



Le programme de la Banque Mondiale sur la Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA) par exemple, est en gestation dans plus d'une vingtaine de pays d'Afrique au sud du Sahara. S'il se réalise, il risque de devenir la seule source de données statistiques dans les domaines économique et social, tant il bouleverse les autres systèmes de collecte antérieurs ou alternatifs par la mobilisation des ressources financières et humaines qu'il implique. Il s'agit d'un système permanent (annuel) d'enquête auprès des ménages portant sur les domaines de la démographie, l'habitat, l'éducation, la santé, l'activité économique (et plus particulièrement l'agriculture et l'auto-emploi). L'objectif déclaré étant de mettre en relation variables explicatives et variables dépendantes, et de traiter des séries temporelles, tout autre programme de collecte d'ambition macro-économique risque d'apparaître comme faisant double emploi et entraînant un gaspillage de ressources rares.

Mais la démesure même du projet nécessite que des recherches plus légères, compréhensives et qualitatives soient entreprises et c'est précisément là que les recherches en partenariat peuvent trouver leur place. Car ce type de projet - ainsi que d'autres, moins ambitieux, sur l'éducation ou le secteur informel et les micro-entreprises - ne permet pas en définitive et en dépit des affirmations, de former et de constituer de véritables équipes et de véritables capacités nationales de recherche : le traitement de l'information se fait le plus souvent au Nord et les chercheurs nationaux n'ont pas véritablement accès aux données de base.

Dans les divers domaines de recherche que l'on peut identifier pour la maîtrise du développement, seul peut-être celui de la croissance démographique et de l'urbanisation est resté quelque peu autonome par rapport à ce mouvement déterminant qui vient d'être décrit, et un organisme inter-Etats comme le CERPOD s'efforce de mener des programmes régionaux sur des thèmes comme celui des migrations et

de la planification familiale en mobilisant divers fonds bilatéraux (CRDI canadien notamment) et multilatéraux. Et sans doute faut-il rechercher dans cette expérience une source d'inspiration pour la recherche d'un véritable partenariat.

Les politiques d'éducation et de formation, l'inventaire et la mise en valeur des patrimoines culturels sont également des domaines où de telles formules pourraient être envisagées. Alors que les diplômés viennent grossir les rangs toujours plus serrés des chômeurs et que le secteur informel, qui a tendance à être présenté comme une nouvelle panacée, valorise les formations sur le tas, les réflexions et les analyses sur les politiques d'éducation et de formation doivent être poursuivies et approfondies dans la perspective d'une meilleure adéquation aux besoins de l'économie, mais aussi d'une adaptation aux exigences des démocraties en train de se faire. Dans le contexte du plurilinguisme, le débat sur les avantages et les inconvénients de l'éducation en langues vernaculaires ne manquera pas de resurgir d'autant plus que l'essor récent du pluripartisme et de la démocratie amènera à poser en termes nouveaux le problème de l'intégration nationale et du rôle ambigu des langues vernaculaires, au contraire de la valorisation du patrimoine culturel qui peut aussi être considéré comme un ferment de l'intégration nationale.

Enfin, ne serait-il pas temps que l'on prenne plus au sérieux l'évaluation socio-économique et anthropologique des projets de développement à un moment où toute une tendance de l'anthropologie du développement est prête à s'engager dans cette voie.

Mais l'un des thèmes, ou l'une des orientations que devraient prendre les recherches en partenariat serait sans doute la mise en place d'observatoires du changement social, comme solution alternative ou complémentaire aux grands systèmes de collecte multi-objectifs qui sont envisagés.



De ce point de vue, plusieurs expériences de recherche en partenariat sont en cours, qui mériteraient d'être analysées et dont un premier bilan devrait être tiré : il s'agit du projet d'Observatoires du Changement Social et de l'Innovation au Cameroun (OCISCA) qui implique des chercheurs de l'Orstom et des chercheurs et enseignants-chercheurs de plusieurs institutions camerounaises ; du programme de recherche en anthropologie du développement de l'équipe associée constituée par le Ministère de la Recherche Scientifique, de la Technologie et du Développement et l'Orstom, au sein de l'Université de Tuléar à Madagascar ; et du programme de recherche sur l'insertion urbaine des migrants mené au Sénégal en collaboration avec l'IFAN.

Les observatoires OCISCA ont pour objectifs de permettre d'une part une analyse rapide des effets des mesures macro-économiques et des contraintes externes sur les comportements des individus et les structures sociales qui les supportent, et d'autre part une évaluation des déséquilibres de long terme expliquant le sens et les modalités des changements observés.

Encore en phase expérimentale, la méthode consiste en l'administration d'un questionnaire dont les divers volets (démographie, niveau de vie, activités, agriculture, activités extra-agricoles) complètent les questions quantitatives (excluant toute mesure directe par pesée ou relevé) par des questions qualitatives ou d'opinion sur les causes des changements ou des difficultés, et sur les effets supposés des mesures prises au niveau macro-économique. Une originalité de la méthode est qu'elle consiste non pas à sélectionner un échantillon aléatoire au niveau national, mais bien à identifier une série d'unités primaires à forte cohésion sociale (village, agglomération, quartier...), représentatifs de situations ou de problèmes spécifiques. Les observatoires sont ainsi choisis dans des zones critiques : zones d'agriculture familiale et de cultures d'exportations touchées par la baisse des cours (café, cacao, coton), zones de contact naïra/francs CFA, zones en réhabilitation ou restructuration (projets de développement),

zones urbaines touchées par la désindustrialisation et le développement d'un secteur refuge. Sur ces observatoires, l'enquête est exhaustive ou à taux de sondage élevé.

Sous réserve d'un certain nombre d'améliorations qui devraient intervenir à l'issue de la phase expérimentale (mise en cohérence, adaptation et allègement des questionnaires, méthode rapide et harmonisée de traitement des données) les observatoires du changement social constituent une expérience intéressante, susceptible d'être étendue à d'autres pays.

La multiplicité des observatoires et leur méthodologie unique (mais modulable) permettent d'impliquer diverses institutions, diverses disciplines, et de confier la responsabilité des opérations à des chercheurs individuels qui seront chargés de l'analyse : ainsi cherche-t-on à développer une capacité autonome d'analyse, en démultipliant une formation proche du terrain, mais à perspective globalisante, et soucieuse d'écouter les acteurs mêmes qui subissent l'ajustement.

L'équipe associée d'anthropologie du développement, au sein de l'Université de Tuléar, mène, quant à elle, des recherches fondamentales et appliquées qui mettent l'accent sur la formation d'étudiants et de doctorants en histoire, géographie et socio-anthropologie. Des formations pratiques avec séjours de longue durée sur le terrain alternent avec des formations théoriques et permettent de réaliser des recherches différenciées, complémentaires et localisées dont la cohésion est assurée par la méthode de l'anthropologie des macro-dynamiques sociales, processus de généralisation qui consiste à multiplier des observations simples et localisées (idéales pour un but de formation), ensuite replacées dans le contexte historique local ou régional, et dans le cadre géographique des systèmes de production. Ce système de formation à la recherche par la recherche débouche sur des expertises auxquelles institutions de développement et organismes nationaux et internationaux commencent à faire appel.



L'équipe IFAN-ORSTOM vise à étudier l'évolution, dans un contexte d'aggravation de la crise, des conditions et des modalités de l'insertion urbaine à Dakar, à travers les réseaux sociaux, culturels et de parenté. Cet objectif qui rejoint des recherches menées au Mali sur les formes anciennes et nouvelles de solidarité, ne porte plus sur les seuls migrants, mais sur l'ensemble des populations urbanisées. En ce sens, il constitue bien un observatoire du changement social, mais il se différencie de l'expérience camerounaise par la réalisation d'enquêtes statistiques à visée quantitative et représentative (notamment une enquête biographique dont l'originalité méthodologique constitue un apport important à la recherche), parallèlement à des investigations sociologiques et anthropologiques.

Ce programme est très instructif du point de vue de la mise en oeuvre de modalités de partenariat, à la fois par son origine et son devenir prévisible. Il tire en effet son origine d'un séminaire sur les questions urbaines dont les participants furent ensuite mobilisés dans des recherches concrètes grâce aux crédits obtenus d'un appel d'offres du Ministère français de la Recherche et de la Technologie. Promu ainsi au rang d'équipe, le groupe fut ensuite institutionnalisé par la signature d'un accord entre l'IFAN et l'ORSTOM, et devrait

prochainement s'internationaliser (Bamako, Lomé) à travers les réseaux du CERPOD, sur le thème "migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest".

Ce sont là quelques exemples de recherches de terrain aisées à replacer dans un cadre d'analyse macro-économique qui leur donne un sens explicatif plus global.

C'est notamment pour chercher à répondre à cette préoccupation que l'ORSTOM a apporté son concours à la création du Groupement d'Intérêt Scientifique DIAL (Développement des Investigations sur l'Ajustement à Long terme), créé avec le Centre Européen de formation des Statisticiens des pays en Développement (CESD) et l'Office Statistique des Communautés Européennes (EUROSTAT).

Dans la même perspective, mais dans un autre sens, l'utilisation des méthodes modernes de traitement de l'information, comme les Systèmes d'Information Géographique (SIG), constitue une bonne opportunité d'organiser des transferts de technologies et de connaissances dans le cadre du partenariat, à l'occasion de synthèses régionales ou inter-régionales (Delta Central du Niger par exemple).

III- QUEL TYPE DE RECHERCHE EN PARTENARIAT, ET QUELS OBSTACLES DEVRONT ETRE LEVES?

Ces questions doivent rester largement ouvertes et il ne s'agit pas de proposer ici un diagnostic et des solutions que le forum et les débats qu'il doit susciter ont précisément pour rôle de recenser et d'identifier.

En vue d'approfondir les modalités de partenariat qui peuvent être mises en oeuvre, peut-être convient-il de se poser des questions

initiales dont l'élucidation ouvre la voie aux solutions recherchées.

Tout d'abord, on doit considérer que nul n'est totalement désintéressé et si l'on doit expliciter les motivations qui poussent chercheurs et institutions du Sud, et chercheurs du Nord, à entrer dans des relations de partenariat, on peut proposer les explications suivantes :



Pour le Nord - et sans aller jusqu'à justifier l'intérêt théorique et pratique des recherches sur les pays du Sud et le développement, que l'on supposera admis - il s'agit de pouvoir effectuer ces recherches, notamment dans les divers pays où elles ont été traditionnellement menées jusqu'à présent, et dans de nouveaux pays, aux fins de comparatisme. Pour le Sud, confronté à l'exode des cerveaux et à la démotivation des chercheurs dont les effectifs n'ont pu être maintenus à un niveau aussi élevé malgré la crise qu'au prix de la restriction des salaires réels et des budgets de fonctionnement, il s'agit de trouver des sources de rémunérations plus attrayantes et plus stimulantes, et des moyens de fonctionnement plus adéquats. Les deux démarches peuvent se concilier si l'on accepte d'admettre cette idée que, dans le fond, les objets de recherche que les institutions du Nord veulent continuer à étudier au Sud (et que le Sud est également intéressé à étudier) sont en quelque sorte une ressource "naturelle" comme une autre et que les pays qui en sont détenteurs ont intérêt à exploiter au mieux, en faisant appel aux compétences du Nord, tout en exigeant de ces compétences un transfert de connaissances et de techniques et une insertion dans les réseaux internationaux de chercheurs et d'experts.

Pour que le système fonctionne de cette manière et qu'il y ait effectivement transfert, il faut qu'il y ait des contreparties réelles et que les institutions du Nord n'aient pas l'impression de devoir verser de simples royalties qui les dispenseraient de toute autre obligation. Il faut donc que s'instaure une confiance mutuelle : les chercheurs du Nord doivent pouvoir être en mesure de tenir leurs engagements en vue de l'insertion de leurs collègues du Sud dans les réseaux internationaux. Mais il ne peut y avoir proposition d'insertion dans ces réseaux qui si celui qui y appartient, ou y a accès, a confiance dans les capacités de celui qu'il propose, et que si cette confiance se fonde sur des résultats palpables. C'est pourquoi on pourrait suggérer que les suppléments de rémunération - qui sont indispensables - ne soient pas confondus avec

les budgets de fonctionnement et soient liés à des résultats tangibles et évaluables. De ce point de vue, l'expérience des organismes internationaux est intéressante, qui consiste à recruter des consultants nationaux pour des tâches identifiées et dont la rémunération est liée à la remise d'un rapport dont les termes de référence sont fixés et précis. Mais en l'état actuel des choses, on ne voit pas très bien sur quelles bases pourraient être évaluées les contributions attendues des deux partenaires, dans la mesure où leurs avenir respectifs sont liés et où il n'existe pas d'instances scientifiques d'évaluation qui s'imposent à tous les partenaires.

Si l'on suppose maintenant cette difficulté résolue et si l'on en vient aux types de recherche à mettre en oeuvre, on aura compris que la recherche d'une finalité humaine, et pas seulement matérielle, au développement, la compréhension des ressorts du comportement humain dans des sociétés déterminées et dans les situations particulièrement difficiles qui prévalent aujourd'hui, et finalement la recherche des moyens qu'ont les hommes de maîtriser leur propre développement, offrent une occasion depuis longtemps disparue de réhabiliter des pratiques de recherche sur le terrain qui, non seulement ont leur place et un rôle à jouer aux côtés des grands systèmes de collecte, mais peuvent même avantageusement pallier leur absence ou leur défektivité ou leur lourdeur.

La réalité vécue, sa caractérisation pluri-dimensionnelle et le recueil et l'interprétation des opinions des acteurs - pour peu que les recherches de terrain qui leur donnent jour soient replacées dans une perspective macro-économique et macro-sociale par une méthodologie appropriée et adaptée au contexte - peuvent avoir des facultés explicatives bien plus efficaces et productives que des collectes trop ambitieuses. C'est une chance offerte à une recherche trop marginalisée de s'insérer à part entière dans les grands programmes internationaux.



Le partenariat, par l'insertion dans les réseaux, associations et systèmes de publication qu'il permet, peut redonner une certaine identité à des recherches restées ou devenues trop éthérées, trop éloignées des réalités et des besoins. Les centres de recherche régionaux donnent l'exemple d'une réhabilitation des chercheurs par l'amélioration des conditions de travail, par la communication et la mise en commun des expériences et des expertises nationales. Encore convient-il d'identifier de telles institutions dans les divers domaines indiqués, et de mobiliser des financements pour développer et diversifier des programmes tels que ceux qui ont été cités.

Les observatoires du changement social constituent, on l'a vu, une modalité de mise en oeuvre du partenariat qui semble avoir fait ses preuves sous des formes diverses au Cameroun, à Madagascar, au Sénégal. Ils restent cependant des cocons où s'exerce une concurrence encore feutrée. L'un des moyens d'ouvrir les chercheurs nationaux sur l'extérieur et de les frotter à la concurrence internationale serait de constituer des observatoires régionaux (éventuellement par mise en réseau des observatoires nationaux existants), institutions de recherches ayant vocation à entreprendre des programmes régionaux et bénéficiant de financements nationaux, bilatéraux et multilatéraux, où - à l'instar du CERPOD - des chercheurs à temps plein, rémunérés par l'Institution à des niveaux de salaires

convenables et disposant de moyens de fonctionnement adéquats, travaillent sur des programmes financés par des organisations internationales. Le CERPOD, créé à l'initiative du CILSS, n'a malheureusement pas son équivalent dans les autres domaines de la recherche en Sciences Sociales, mais les cellules de recherche des Ecoles de Statistique (en Côte d'Ivoire et au Rwanda) pourraient servir de bases d'appui, en liaison avec le Centre Européen de formation des Statisticiens des pays en Développement (CESD). Des possibilités de création de tels centres existent cependant (par exemple le projet de Fondation Nord-Sud pour la Recherche en Afrique): placé sous l'égide de comités scientifiques ad hoc chargés de l'évaluation à priori et à posteriori des chercheurs et des programmes, de telles initiatives ne devraient pas rencontrer de difficultés à mobiliser les fonds nécessaires, si l'on en croit les expériences comparables qui se multiplient dans les domaines de l'environnement, de l'agronomie et de la santé. Le coût minimum d'un projet régional de la DG VIII des Communautés Européennes dépasse le montant des compléments de salaires et des moyens de fonctionnement d'une trentaine de chercheurs pendant 5 ans. C'est dire qu'il suffirait d'imaginer l'institution et les programmes convaincants pour parvenir à mobiliser ces fonds si nécessaires à une relance de la recherche africaine.



Charmes Jacques, Mballa-Owono R., Comeliau C. (1991)

Thème 4 : maîtrise du développement

In : Martin Jean-Yves (coord.), Zerbib Nicole (coord.). Les conditions d'une recherche durable en Afrique au Sud du Sahara : documents préparatoires. Paris : MRT, 68-77

Forum des Partenaires, Paris (FRA), 1991/09/09-11